

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 22 septembre 2020

Objet : Adoption de la convention de partenariat avec l'université Paris-Saclay relative à la licence professionnelle en apprentissage "Métiers des administrations et des collectivités territoriales"

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 22 septembre deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 15 septembre 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Didier DOUSSET, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL, Monsieur André VEYSSIERE, Monsieur Ali ZAHY.

Avaient donné procuration : Monsieur Jean-Luc CAEDDU à Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Yves PERREE à Madame Carole RUCKERT, Madame Marie-Christine SEGUI à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Jeanne BECART, Madame Lamia KIROUANI, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Philippe SERIN, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Laurent SALLET, directeur de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



N° 2020.27

Objet : Adoption de la convention de partenariat avec l'université Paris-Saclay relative à la licence professionnelle en apprentissage "Métiers des administrations et des collectivités territoriales"

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Considérant que l'université Paris-Saclay propose une licence 3 professionnelle en alternance intitulée "Métiers des administrations et des collectivités territoriales" qui prépare aux fonctions de gestionnaires en collectivités (droit public, RH, finances publiques, commande publique, urbanisme), fonctions sur lesquelles les collectivités rencontrent des difficultés de recrutement,

Considérant que, depuis 2018, le CIG a établi un partenariat avec l'université, visant à trouver des terrains d'apprentissage pour les étudiants intéressés,

Considérant que l'université et le CIG souhaitent formaliser et renforcer leurs relations partenariales sous la forme d'une convention de partenariat dont l'objectif est de valoriser la formation universitaire, de promouvoir le recours à l'apprentissage et de faciliter l'accès aux métiers de la fonction publique territoriale.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat avec l'université Paris-Saclay ci-annexée, relative à la licence professionnelle en apprentissage "Métiers des administrations et des collectivités territoriales",

AUTORISE le Président à signer la convention.

 Le Président,
Jacques Alain BENISTI
Maire de Villiers-sur-Marne